

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 773

présenté par

Mme Allain, M. Baupin, Mme Duflot, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Attard, Mme Auroi,
Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. François-Michel Lambert, M. Mamère,
Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE 11

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« visant à se substituer progressivement aux biocarburants de première génération. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les dernières études prouvent la faible efficacité des agrocarburants de 1^{ère} génération en termes de réduction des gaz à effet de serre et ont par ailleurs démontré leur rôle dans la déstabilisation des marchés des matières premières agricoles.

Ainsi, connaissant les dégâts qu'ont pu causer les agrocarburants de 1^{ère} génération (hausse des prix, changement d'affectation des sols, etc.), cet amendement vise à substituer progressivement les biocarburants de 2^{ème} génération aux agrocarburants de 1^{ère} génération, en se fixant pour horizon leur disparition totale.